

OCA – vente de billetterie

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PREAMBULE

Le spectacle commence à l'heure annoncée : les accès sont fermés dès le début de la représentation. Les retardataires devront alors suivre les indications de l'organisation et les places numérotées ne sont plus garanties, même pour les places achetées au préalable. L'OCA se réserve le droit de refuser les retardataires et de disposer des places non occupées après la fermeture.

Toute sortie est définitive.

Il est interdit de photographier, de filmer, d'enregistrer, de fumer, de boire et de manger dans la salle de spectacle. Les téléphones portables doivent impérativement être éteints.

L'OCA vous accueille 45mn avant la représentation, avec accès au bar et petite restauration.

Le service de billetterie est assuré par l'OCA (Siège social : 137 avenue Pierre Mendès France 74 130 Bonneville)

ARTICLE 1 - PRIX ET NOMBRE DE PLACES

Les prix des billets de spectacles sont indiqués en euros toutes taxes comprises hors participation aux frais de traitement. Le prix figurant au recto du billet est le prix global payé par le spectateur. Le prix payé par le spectateur ne peut être modifié sans l'accord de l'organisateur de spectacle. Le nombre total de places en réservations cumulées par personne ne peut être supérieur au nombre de places définies par l'organisateur toutes catégories confondues. Une même personne ne saurait effectuer plusieurs commandes espacées dans le temps pour contourner cette règle.

Différents types de tarifs peuvent vous être proposés selon les manifestations.

Tarif réduit : moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi.

Tarif adhérent : carte d'adhésion individuelle à l'OCA ou à une association partenaire conventionnée avec l'OCA (CNAS, Carte Loisirs 74).

Tarif de groupe : contacter l'OCA.

Tarif d'achat de billetterie en ligne : les frais de gestion majorent les tarifs de 1€

Les billets sont à retirer à l'entrée de la salle, 45 mn avant le début du spectacle ou au préalable auprès de l'OCA (137 avenue Pierre Mendès France 74 130 Bonneville). Il est impératif de se munir d'une carte d'identité et des justificatifs permettant de bénéficier de tarifs préférentiels.

Le nombre total de places en réservations cumulées par personne ne peut être supérieur à :

- 8 pour un même spectacle.
- 20 pour une commande sur plusieurs spectacles.

Pour une commande supérieure, nous vous invitons à contacter le service billetterie de l'OCA au 04 50 97 01 92.

Toutes les commandes sont payables en euros.

Aucune réduction n'est applicable après le paiement de la commande.

Toute réservation ne sera enregistrée qu'après réception du règlement et de l'intégralité des informations nécessaires. Les billets ne seront ni remboursés (sauf annulation du spectacle par décision de l'organisateur), ni échangés et aucun double ne sera délivré.

Les billets de spectacles demeurent la propriété de l'organisateur de la manifestation jusqu'à l'encaissement complet et définitif du prix.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter le service billetterie de l'OCA au 04 50 97 01 92 aux horaires d'ouverture indiqués à la fin du document.

ARTICLE 2 - DISPONIBILITÉ

Pour l'achat en ligne, les réservations de billets de spectacles s'effectuent en temps réel.

Dans ce cadre, le serveur vous informe en temps réel sur la disponibilité des billets au moment de la passation de votre commande.

Pour le placement numéroté, le serveur vous attribue les numéros de siège dans une zone prédéfinie pour la vente en ligne par l'OCA.

Si ces places ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité d'annuler votre panier.

En cas d'indisponibilité dans l'un des types de places demandés, contactez l'OCA (contacts et horaires à la fin du document).

ARTICLE 3 - PLANS DE SALLES ET LOCALISATION DES PLACES

En fonction de la configuration de la salle et de l'évènement, il peut vous être proposé les places suivantes :

- Des places numérotées
- Des places libres

Dans le courant de votre réservation en ligne, vos places peuvent être indiquées sur un plan de salle si celui-ci est disponible. La localisation sur ce plan est fournie de la façon la plus représentative possible.

Les plans de salles de notre site sont mis en place à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle.

ARTICLE 4 - PAIEMENT

Nous vous rappelons que le fait de valider votre commande implique l'obligation à votre charge de payer le prix indiqué.



Pour l'achat en ligne de billetterie, le règlement de vos achats devra s'effectuer par carte bancaire.

Le paiement par carte bancaire vous permet de réserver vos billets en ligne et immédiatement de manière ferme. Les cartes acceptées pour le paiement d'une commande en billetterie de spectacles sont les cartes des réseaux Carte Bleue / Visa et Eurocard / Mastercard.

Pour tout autre mode de règlement (chèque, espèce, carte m'ra) ou tout autre mode d'achat (point de vente, à distance, par courrier), merci de vous rapprocher du service billetterie de l'OCA au 04 50 97 01 92 (contacts et horaires à la fin du document).

Le mode de règlement avec la carte bancaire n'est pas possible au guichet le soir de la représentation.

ARTICLE 5 - SÉCURISATION DES PAIEMENTS ET DONNÉES PERSONNELLES

Sécurisation des paiements

Le système de paiement par carte bancaire est doté d'un protocole de sécurisation qui vous permet d'effectuer vos règlements en toute tranquillité.

Les informations fournies lors de la saisie de vos coordonnées bancaires font l'objet d'un cryptage de notre banque pour protéger efficacement toutes les données sensibles lors du paiement.

La transaction du paiement en ligne est assurée par le système PAYBOX. Cette transaction est effectuée moyennant un système sécurisé et chiffré SSL. En aucun cas et à aucun moment les informations concernant les cartes bancaires ne transitent sur le réseau ou le serveur de l'OCA.

Données personnelles

Pour la vente en ligne, les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux informations vous concernant.

En fonction de vos choix sur le formulaire d'inscription vous pourrez également être amenés à recevoir par mail les newsletters de l'OCA. Si vous ne le souhaitez plus, vous pouvez à tout moment nous en faire part en vous y désabonnant.

Pour la vente au point de vente, le personnel de l'OCA est amené à demander vos coordonnées pour que chaque billet soit nominatif et à des fins statistiques.

ARTICLE 6 - CONFIRMATION DE LA COMMANDE

Pour la vente en ligne et la vente à distance, votre commande de billets de spectacles n'est définitivement confirmée et n'engage l'OCA qu'à réception de l'e-mail confirmant que la commande de spectacles a bien été validée.

En conséquence, nous vous invitons à consulter votre messagerie électronique et à ne pas supprimer ce message jusqu'à la date de la représentation.



ARTICLE 7 - VALIDATION

Pour la vente en ligne, quand vous cliquez sur le bouton "Valider" à la fin du processus de commande de billets en ligne, sur la page "Paiement", et que vous déclarez accepter, en cochant la case "J'accepte les conditions générales de vente", vous déclarez accepter l'intégralité des Conditions Générales de Vente pleinement et sans réserve.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site de l'OCA et au guichet sur place.

ARTICLE 8 - OBTENTION DES BILLETS

Lors d'une vente au guichet, les billets vous sont remis immédiatement (sauf problème technique).

Lors d'une vente à distance et d'une vente en ligne, une pièce d'identité et les justificatifs pour les tarifs préférentiels vous seront demandés.

Sans la présentation de ces documents, vos billets ne pourront vous être délivrés.

Aucun billet ne sera envoyé par courrier.

Retrait au point de vente :

Vous pourrez retirer vos billets à l'accueil de l'OCA les jours ouvrés précédents le spectacle (contacts et horaires à la fin du document).

Retrait sur le lien de représentation :

Vous pourrez retirer vos billets le jour du spectacle, jusqu'à 15mn avant la représentation.

Toute commande de billets non-retirée au guichet après que la représentation ait eu lieu ne peut être sujette à réclamation et donc induire un remboursement.

ARTICLE 9 - ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION

Conformément à l'article L 121-21-8 du Code de la Consommation, les billets de spectacles ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

Un billet de spectacle ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé sauf en cas d'annulation d'un spectacle. En cas d'annulation du spectacle, seul le prix du billet sera remboursé. Ce remboursement n'interviendra qu'en faveur de l'acquéreur initial contre remise du billet. Dans tous les cas, aucun frais de quelque nature que ce soit, ne sera remboursé ou dédommagé.

Un billet ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui porté au recto dudit billet. Aucun duplicata du billet ne pourra être délivré y compris en cas de perte ou de vol. Lors du contrôle à l'entrée du lieu de l'événement, une pièce d'identité, avec photo, en cours de validité pourra vous être demandée et elle devra correspondre au nom inscrit sur le billet si celui-ci est nominatif.

Nous vous invitons en tout état de cause à vérifier 24 heures avant votre spectacle que celui-ci est bien maintenu sans modification.

Tout retardataire refusé à l'entrée du spectacle ne pourra prétendre à un remboursement.

ARTICLE 10 - SERVICE CLIENTÈLE ET SUIVI DE COMMANDE



Pour toute information ou question, vous pouvez contacter l'OCA
Vous pouvez également, à tout moment, suivre l'état de votre commande de spectacles en ligne.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française.
En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

CONTACTS ET HORAIRES D'ACCUEIL DE L'OCA

Office de la Culture et de l'Animation

137 avenue Pierre Mendès France

74130 Bonneville

Tél : 04 50 97 01 92

info@ocabonneville.fr

ocabonneville.fr

Lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi et jeudi : 14h-20h

CGV mises à jour le 17 février
2015.

